

18 déc 2013 -12:21

Budget 2014 approuvé par le Parlement!

Ce mercredi 18 décembre, la Chambre des Représentants a approuvé le budget 2014. « En moins de deux ans, le pays a été remis sur les bons rails », a déclaré le Ministre du Budget Olivier Chastel.

Pour l'année 2014, le Gouvernement s'est engagé à réduire le déficit structurel de l'ensemble des pouvoirs publics à 1,2% du PIB, ce qui correspond à un déficit nominal de 2,1% du PIB. Pour rappel, la croissance estimée par la Commission européenne pour la Belgique est conforme à celle reprise pour le budget 2014 à savoir 1,1%, ainsi que les prévisions en matière d'inflation.

Pour 2014, le volume total des crédits en matière de dépenses primaires s'élève à 49,057 milliards d'euros, soit une diminution de 0,9% en termes réels.

La Commission européenne a confirmé le 15 novembre dernier que le budget 2014 était « largement conforme » aux règles du Pacte de Stabilité et de croissance.

Pour rappel, selon la Commission européenne, le solde structurel était encore de -3,3 % en 2011. Après l'exécution du budget 2014, l'amélioration réalisée sous cette législature serait donc de 2,1 %, et ce malgré une croissance négative en 2012 et presque nulle en 2013.

« Si la situation s'améliore notamment grâce à des efforts structurels, l'heure est toujours au travail. Nous poursuivons d'ailleurs notre politique de prudence budgétaire et de monitoring permanent du budget », a précisé Olivier Chastel.

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>